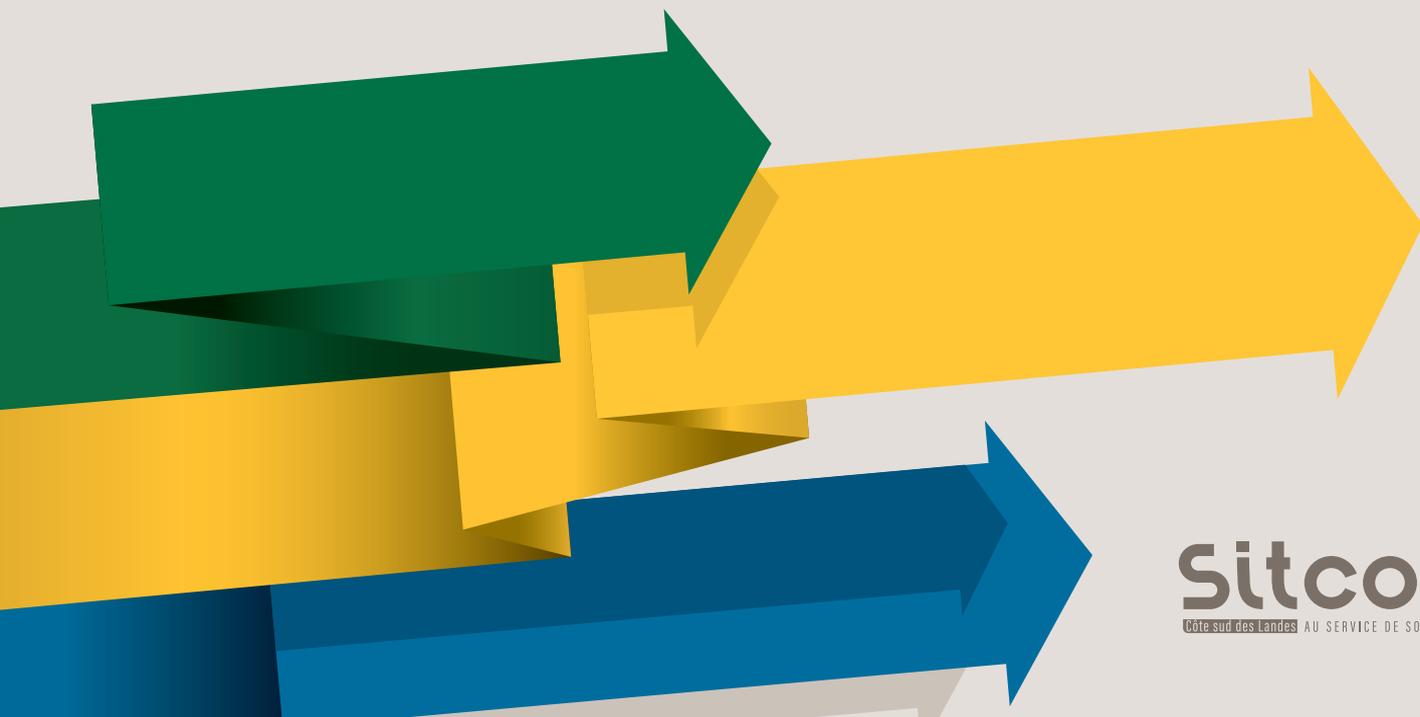


2022

RAPPORT ANNUEL





20
21

Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNÈGRE, Président du Sitcom, en séance du Comité syndical du 22 juin 2023

Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du Sitcom

Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Rapport établi conformément à l'article L. 2224-17-1 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

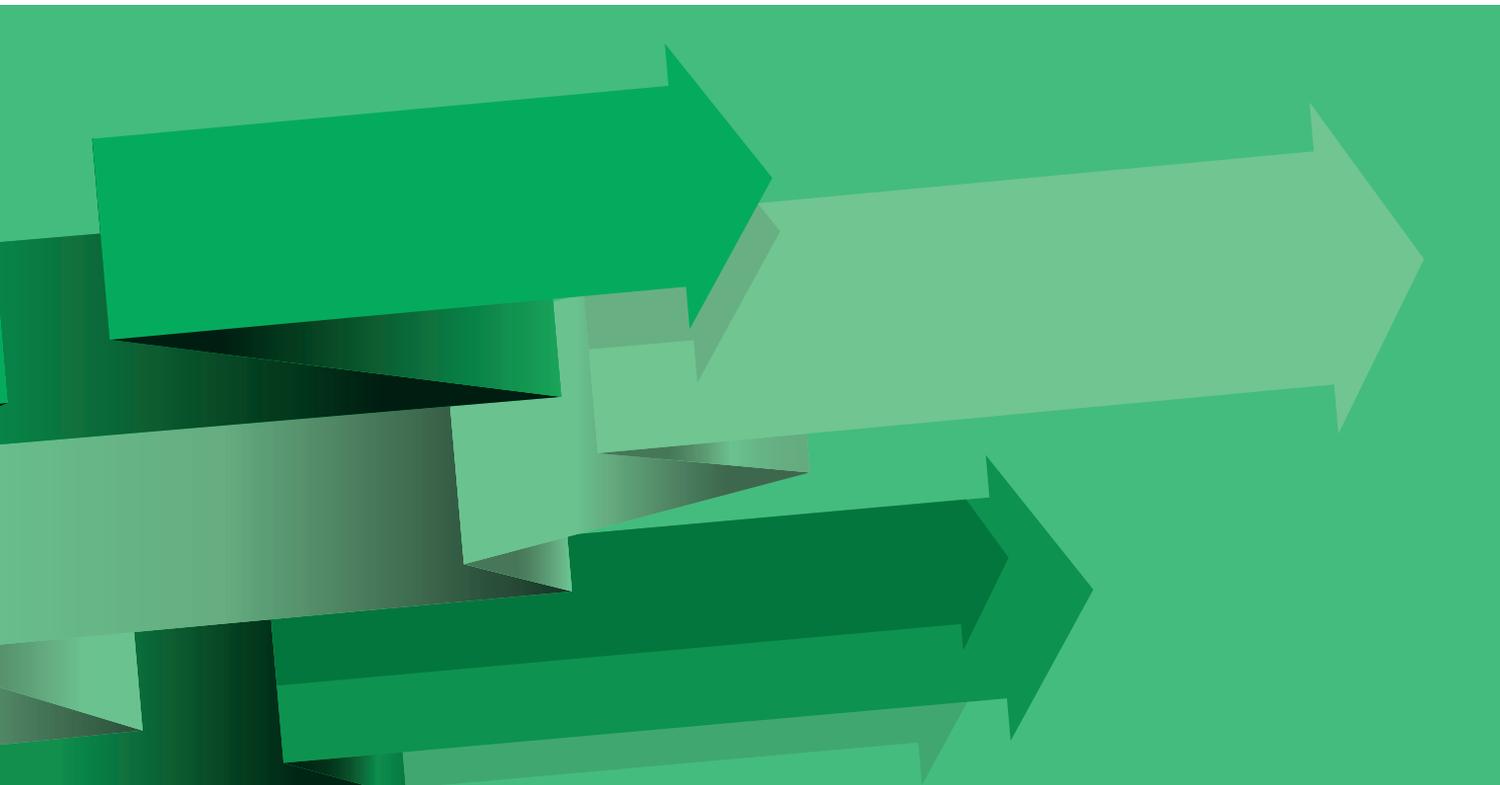
Crédits photos : Sitcom Côte sud des Landes, Patrick Valteau Photographe - Crédits illustrations : BS COMM, Esens création, CITEO



3	Zoom sur 2022	
	• Faits marquants	4
	• La synthèse des flux	7
9	Généralités	
	• Les collectivités adhérentes	10
	• Les moyens techniques	11
	• La Feuille de Route 2021-2026	12
	• La sécurité au cœur de l'organisation	14
17	Prévention - Communication	
	• La prévention des déchets	18
	• La communication	23
25	Collecte	
	• La collecte des ordures ménagères résiduelles	26
	• Les collectes sélectives	28
	• Le réseau des déchetteries	32
35	Valorisation	
	• Les installations	36
	• L'Unité de Valorisation Énergétique	37
	• La plate-forme multimatériaux	39
	• Les centres de transit	41
	• Les installations de stockage des déchets inertes	42
	• La valorisation des déchets inertes, un enjeu de poids pour le Sitcom	43
	• L'indice de valorisation	44
45	Administration	
	• L'organisation fonctionnelle	46
	• L'emploi et la pyramide des âges	47
	• La formation et le dialogue social	48
49	Indicateurs financiers	
	• Le budget	50



ZOOM SUR 2022



La synthèse des flux

Janvier



Pour la 8^{ème} année consécutive, le compost produit par le Sitcom est agréé ECOCERTS INTRANTS



Renouvellement de la certification ISO 50001 de l'UVE



1^{er} février : le tri se simplifie et désormais tous les emballages et les papiers se trient sans exception

Février

Mars



Poursuite du partenariat avec le Syndicat ILEVA, pour un projet de construction d'une UVE sur l'île de la Réunion



6 avril : Organisation d'une matinale sur la gestion des déchets de plage pour les 13 communes du Sitcom en bordure de littoral

Lancement des actions biodiversité



Avril

Mai

Des bonnes ventes de matériaux issus du recyclage !



Le Sitcom reçoit les collectivités de France sur la thématique des «Collectes intelligentes»

Août

Un été marqué par de nombreux épisodes de fortes chaleurs



Le Sitcom retenu à l'appel à projet Tribio de l'Ademe pour son projet de tri à la source des biodéchets

Un nouvel autocollant «Non à la Pub» pour le territoire



Juin



Un pas de plus vers le réemploi
Expérimentation de la collecte des gros appareils défectueux sur la déchetterie de Saint-Vincent-de-Tyrosse en vue de leur réparation

Septembre

Octobre



Mise en place du Programme de Sobriété Énergétique du Sitcom

#DuoDay2022 : ce sera le 17 novembre !

DuoDay 2022

Agent d'accueil en déchetterie, animateur du tri, agent d'entretien des points tri ...
3 métiers essentiels des agents du Sitcom partagés avec des personnes en situation de handicap

Décembre



Première étoile pour l'Économie Circulaire

Distribution des cabas de tri aux habitants



Le Sitcom engagé dans une action solidaire : **collecte de jouets** en déchetteries et au siège du Sitcom



Journées de sensibilisation aux déchets



Novembre



La synthèse des flux

Tonnage total des déchets 2022
296 789



304 452 tonnes en 2021
soit -2,5 % par rapport
au tonnage total 2021

Collecte et traitement des déchets

Ordures ménagères

Traitées à l'Unité
de Valorisation
Énergétique
de Bénése-Maremne

60 936
tonnes

Déchets tiers

Déchets des activités
professionnelles pris en charge
par le Sitcom en complément de
ceux collectés en déchetteries

29 118
tonnes

15 861
tonnes

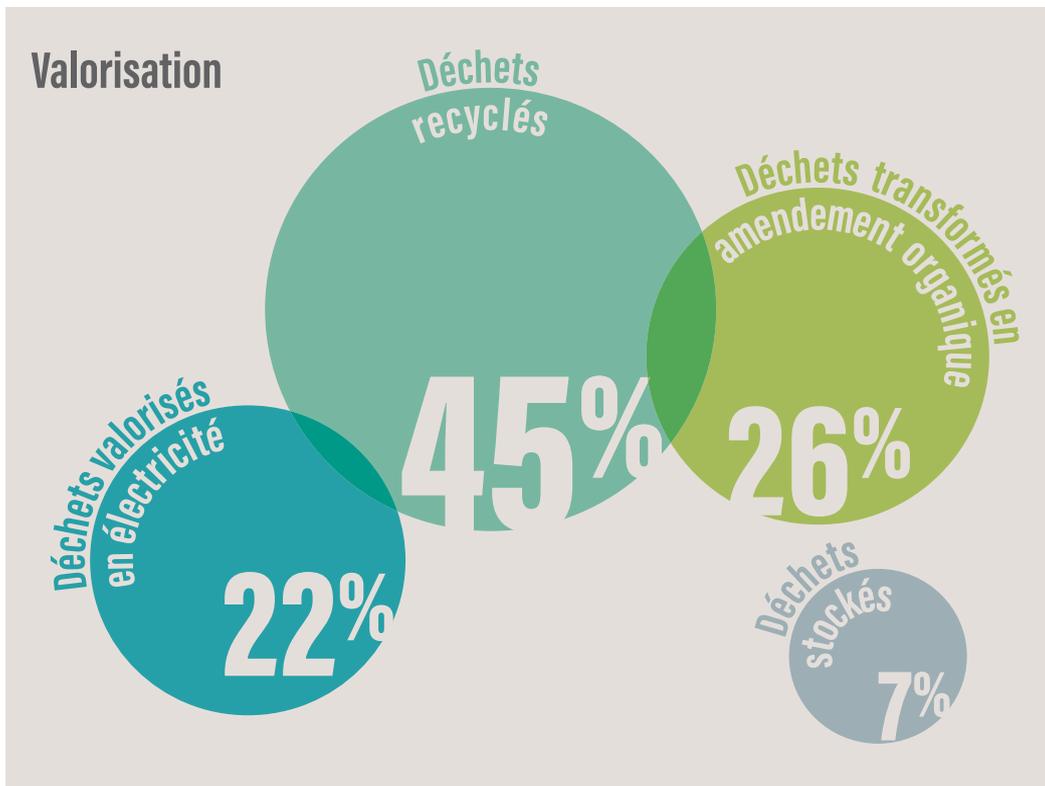
Collectes
sélectives

Triées en
centre de tri
ou reprises
directement par
les repreneurs

190 876
tonnes

26 déchetteries

Encombrants, végétaux,
déchets ménagers
spéciaux et déchets
professionnels
réceptionnés dans
les 26 déchetteries

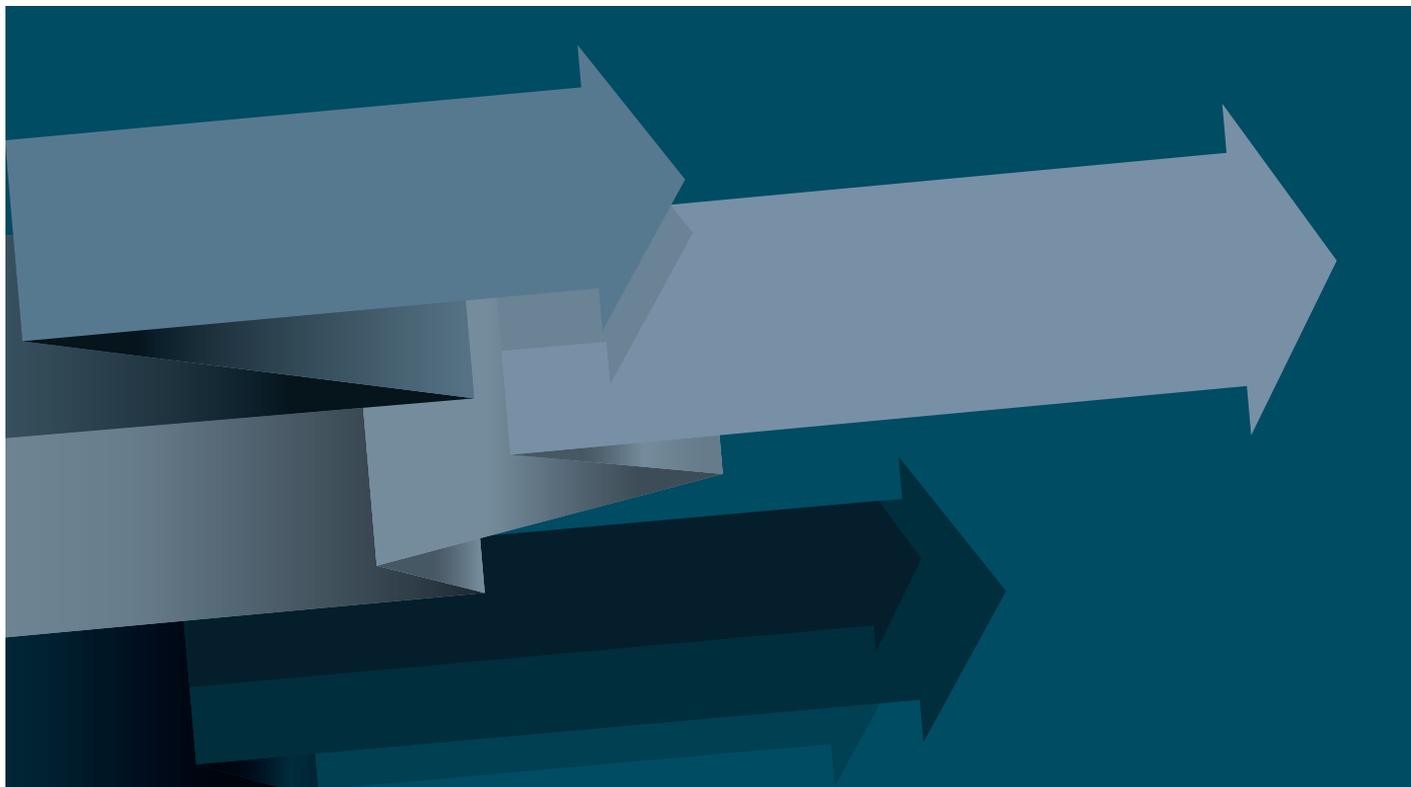


Taux global de valorisation :

93%

(87 % en 2021)

GÉNÉRALITÉS

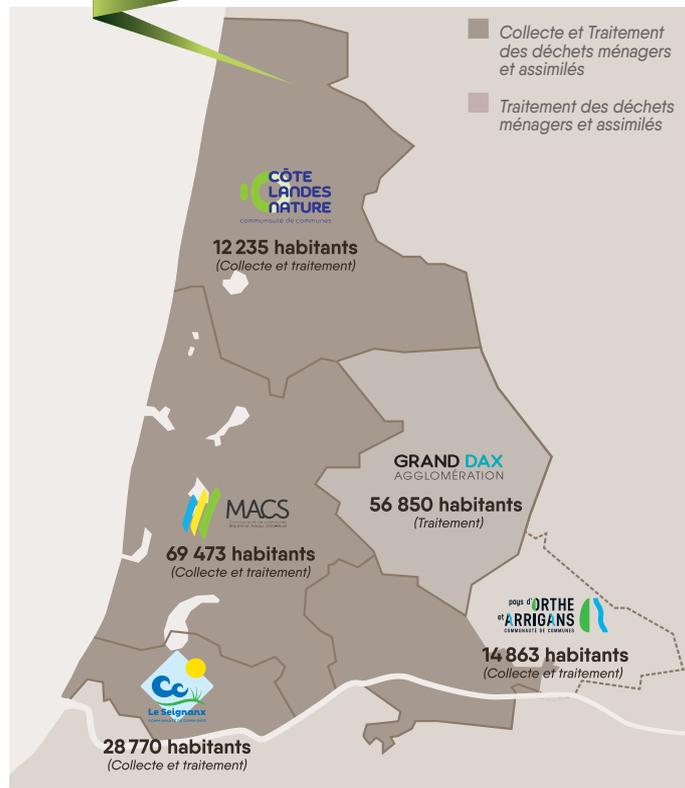


Les collectivités adhérentes

Créé le 4 avril 1969, le Sitcom Côte sud des Landes, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

- Les communautés de communes **Maremne Adour Côte Sud**, du **Seignanx**, **Côte Landes Nature**, du **Pays d'Orthe et Arrigans** (partie Ouest du territoire), pour lesquelles le Sitcom exerce les compétences **COLLECTE et TRAITEMENT**,
- La Communauté d'Agglomération du **Grand Dax**, pour laquelle le Sitcom exerce la compétence **TRAITEMENT** uniquement.

Population totale
182 191
habitants



UN SYNDICAT, DEUX COMPÉTENCES !

La collecte

Après des 56 communes des 4 EPCI ayant délégué cette mission :

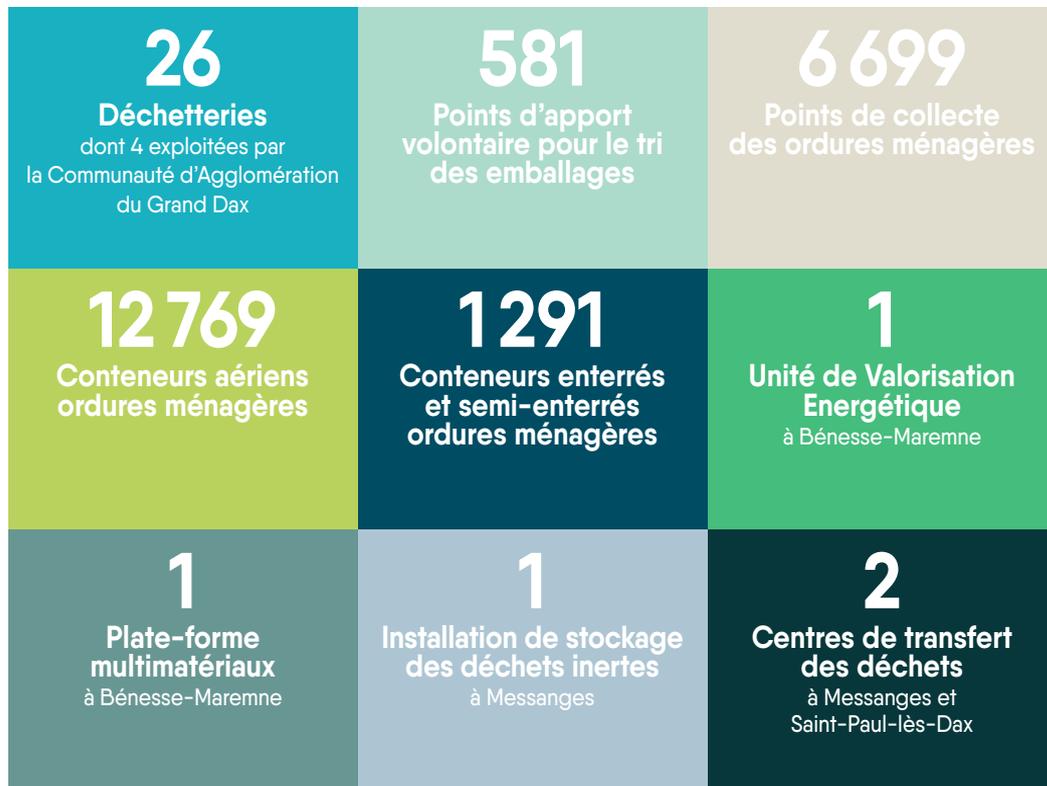
- Collecte des ordures ménagères
- Gestion et exploitation des 22 déchetteries

Le traitement

Après des 76 communes des EPCI adhérents :

- Collecte, tri et valorisation des déchets recyclables (points tri)
- Transport, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries
- Transfert et valorisation des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénesse-Maremne

Les moyens techniques



La Feuille de Route 2021-2026

Une véritable dynamique pour renouveler le modèle du Sitcom



A l'issue d'un travail mené lors du Séminaire du 11 septembre 2021, les élus du Sitcom ont validé, en Comité Syndical du 28 septembre, la Feuille de Route du syndicat pour la période 2021-2026.

Cette Feuille de Route ambitieuse s'articule autour de 5 axes, déclinés en actions concrètes qui guident l'action quotidienne des services.

AXE 1

Réduire les déchets

Définir un mode de **gestion des biodéchets** sur le territoire ● Rédiger un nouveau **PLPDMA** (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) ● Impulser des **chantiers éco-responsables** ● Promouvoir le **réemploi** ● Accentuer la **communication** ● Développer l'accompagnement des **manifestations zéro-déchet**...

AXE 2

Transformer les déchets en ressources

Mieux connaître nos déchets ● Développer de nouvelles **filières de recyclage** et accentuer le **tri** ● Poursuivre la réduction du stockage des inertes et favoriser l'utilisation des **matériaux issus du recyclage du sitcom** ● Optimiser le fonctionnement des **unités de valorisation (UVE et plateforme)**...

AXE 3

Assurer la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire

Positionner le Sitcom en tant que **référént et animateur de réseau et recruter un chargé de mission Economie Circulaire** ● Soutenir les **initiatives locales vertueuses** portées par les associations, entreprises... ● **Clarifier** la place des déchets des professionnels au sein du service public ● **Consolider les partenariats** avec les collectivités et entreprises du territoire...

AXE 4

Maîtriser les coûts du service public de gestion des déchets

Créer et animer un **observatoire des coûts** ● Étudier la mise en œuvre d'une **tarification incitative** ● Engager une stratégie de **mutualisation de moyens** entre syndicats de déchets ● **Optimiser** la collecte et le traitement des déchets pour en réduire les coûts ● Redéfinir le mode de **financement public du service**...

AXE 5

Au-delà du déchet...

Favoriser le lien avec le **monde universitaire** ● Engager des actions en faveur de la **biodiversité** ● Favoriser le développement des **carburants alternatifs** ● Développer les partenariats avec les **entreprises à vocation sociale** ● Poursuivre la dynamique de **modernisation et professionnalisation des services**...

La sécurité au cœur de l'organisation

Le Sitcom a engagé depuis plusieurs années des démarches visant à prévenir et à maîtriser les risques liés aux activités de collectes et de traitements des déchets. Au titre de cette démarche les actions suivantes peuvent être recensées :

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, ŒUVRANT POUR L'AMÉLIORATION DE LA CULTURE HSQE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Le Sitcom dispose d'un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité & Environnement) regroupant un riche panel de compétences dans ces domaines. Les sept agents de ce service œuvrent au quotidien pour améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie des agents, garantir le respect de l'environnement et la satisfaction des usagers du territoire.

Pour autant, les indicateurs d'accidents de travail restent à des niveaux élevés et montrent que les efforts engagés doivent être poursuivis afin d'améliorer encore la santé au travail et la sécurité des agents.

La création de la feuille de route 2021-2026 du Sitcom, l'évolution de notre organisation et la modernisation de nos pratiques managériales, marquent un tournant dans l'amélioration de la culture HSQE du Sitcom.

Les enjeux transverses sont partagés et connus par l'ensemble du corps managérial pour que chacun soit acteur en matière d'HSQE.

Les priorités du service sont les suivantes :

- La prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles et des incidents environnementaux
- L'amélioration de la culture santé-sécurité-environnement à tous les niveaux, à travers :
 - la coopération avec l'ensemble des services pour intégrer les exigences HSQE dans les pratiques quotidiennes ainsi que dans la conception,
 - l'accompagnement de l'ensemble des agents dans la montée en compétence HSQE via des formations et des sensibilisations des managers dans leur autonomie,
 - l'accompagnement des services dans la mise en place ou le maintien de systèmes de management (énergie -environnement - démarche CO₂),
- Le respect de la réglementation en matière de santé, sécurité, environnement et énergie,
- La mise en place d'éléments d'analyse pertinents pour améliorer l'organisation interne et le service rendu aux usagers.

LA RECHERCHE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

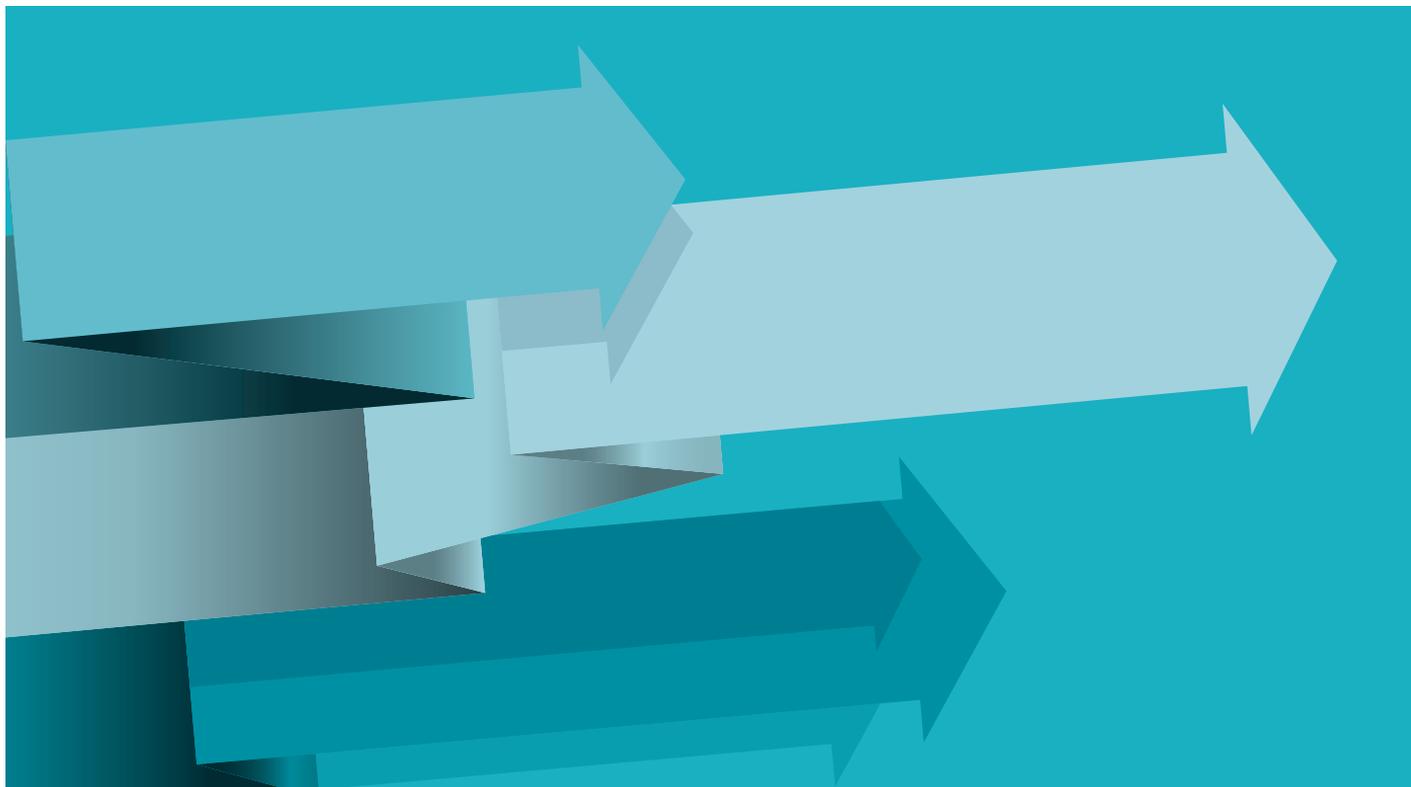
Les objectifs du service HSQE cités ci-avant s'inscrivent pleinement dans la vision stratégique commune en répondant notamment à l'objectif général de poursuivre la dynamique de modernisation et professionnalisation des services de l'axe 5 : "Au-delà du déchet" de la Feuille de Route du Sitcom.

Ainsi, au-delà de la pérennisation de la certification ISO 50001, norme du management de l'énergie sur notre Unité de Valorisation Energétique, du lancement de la démarche de certification ISO 14001, norme du management de l'environnement, sur la plateforme multimatériaux, le service HSQE poursuit la construction d'un système de management de la santé et sécurité en vue d'une certification à moyen terme.





PRÉVENTION - COMMUNICATION



La prévention des déchets

10 actions ont été définies dans le PLPDMA dont l'objectif est de réduire de 10% la production des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

LES 10 ACTIONS DU PLPDMA

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité ayant la compétence de gestion des déchets. Il détaille à l'échelle du territoire les actions et moyens à déployer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

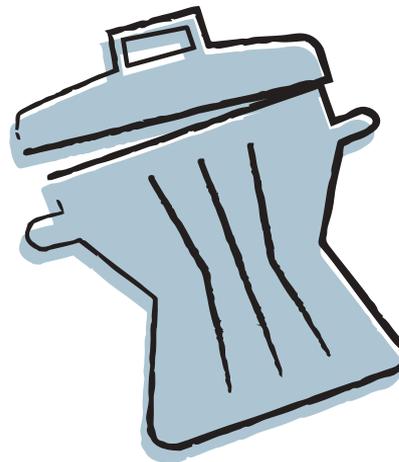
1

Sensibiliser la population

Inciter les usagers à adopter les gestes de prévention des déchets dans leur quotidien en les sensibilisant de manière constante.

Les actions engagées

- Les campagnes de communication : 374 500 personnes sensibilisées.
- Les visites de site : 260 visiteurs.
- Les autocollants « non à la pub » : 34% des boîtes aux lettres équipées soit 533 tonnes de papier évité, 1 143 envois.
- L'envoi d'information sur le tri et la prévention aux nouveaux habitants du territoire : 1 143 foyers
- 2 264 élèves sensibilisés.
- 162 personnes dans les salons et animations.
- 40 526 via les bulletins municipaux des communes.
- Site internet : 66 174
- Réseaux sociaux : 61 461
- Panneau pocket : 6 883



2 Développer et promouvoir le réemploi

Sensibiliser les usagers au réemploi et faciliter les gestes de don des textiles et des objets auprès des différentes associations du territoire pour diminuer le tonnage du TVI (Tout Venant Incinérable) en déchetterie et des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles).

Les actions engagées

- La collecte des textiles : 434 tonnes ont pu être détournées via les partenaires du territoire.
- L'équipement de 14 déchetteries avec un espace dédié aux dons : 324 tonnes collectées par les associations Emmaüs et Voisinage.

3 Réduire et mieux gérer les déchets alimentaires

Diminuer les quantités de biodéchets dans les ordures ménagères en incitant les ménages et les producteurs de biodéchets à agir contre le gaspillage alimentaire et à composter les déchets.

Les actions engagées

- Une campagne de communication sur le gaspillage alimentaire.
- La réalisation d'une étude sur la gestion de proximité des biodéchets sur le territoire.
- Une campagne de communication sur le compostage individuel.
- La mise à disposition gratuite de 1127 composteurs en 2022 soit au total 26 694 composteurs en place depuis 2000 sur le territoire du Sitcom.



4 Réduire et valoriser les déchets inertes

Diminuer de 20% les quantités de déchets inertes déposés en déchetterie en 2023 en travaillant avec les structures professionnelles, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) des Landes pour trouver ensemble des solutions de prévention et de valorisation des déchets inertes pour les professionnels et les particuliers.

Les actions engagées

- Poursuite de la valorisation des déchets inertes sur la plateforme pour créer de nouveaux produits utilisables en remblai (concassé et sable).
- Promotion des produits issus du recyclage auprès des collectivités du territoire assurant la maîtrise d'ouvrage de travaux de voirie.

5 Réduire et mieux gérer les déchets des manifestations

Améliorer la gestion des déchets sur les manifestations en y intégrant graduellement des gestes de prévention, avec comme objectif pour 2023, une collaboration avec 49 organisateurs de manifestations.

La première année de collaboration consiste à analyser les déchets qu'ils produisent et installer un système de tri efficace et durable. Les années suivantes, l'objectif est de pérenniser les actions de tri et de rajouter des actions de réduction des déchets.

Les actions engagées

- L'utilisation de 97 430 verres réutilisables dans les manifestations du territoire (en 2022, 28 demandes soit 11 428 verres subventionnés).
- 121 manifestations engagées dont 18 dans des gestes de réduction des déchets.

6 Réduire et mieux gérer les déchets du milieu scolaire

Pérenniser les gestes de tri et de prévention des déchets dans les écoles du territoire en accompagnant, d'ici 2023, 40 mairies dans l'application d'une méthodologie définie par le Sitcom.

Les deux principaux déchets produits dans une école sont le papier et les biodéchets de la cantine. La mairie est un interlocuteur privilégié pour développer les actions de tri et de prévention au sein du milieu scolaire car le personnel gérant les déchets mais également les commandes de matériel est communal. Les enseignants et les enfants sont, quant à eux, acteurs, par la réalisation quotidienne des gestes de tri et de réduction des déchets.



Une fois le tri mis place au sein de l'école, les animatrices du tri et de la prévention interviennent dans chaque classe pour sensibiliser les élèves et enseignants à la gestion des déchets. Un suivi permet de vérifier la pérennité des actions mises en place.

Les actions engagées

- 29 mairies accompagnées soit 25 écoles, 278 classes et 6 617 élèves sensibilisés depuis 2020. 100% trient le papier, 66% les biodéchets, 84% mènent des actions pour réduire le papier, 43% réalisent des actions de réduction telles que l'utilisation de gourdes.

7 Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Établir un plan de prévention "papiers" qui évoluera en plan de prévention global

Les actions engagées

- Sensibilisation des 104 nouveaux agents et saisonniers.
- 33% des réunions réalisées.

8 Utiliser les leviers économiques pour favoriser la prévention

Constituer un outil d'aide à la décision pour les élus du syndicat concernant les conditions de la mise en œuvre d'une tarification incitative sur le territoire du Sitcom.

Les actions engagées

- Réajustement des tarifs perçus en fonction du service rendu aux professionnels.
Mise en place d'une tarification préférentielle auprès des professionnels fréquentant les ISDI du Sitcom afin de les inciter à trier leurs déchets inertes.
- Réflexions engagées sur la pertinence de la mise en place d'une tarification incitative.
- Engagement d'une réflexion sur l'évolution du mode de collecte des ordures ménagères des ménages.

9 Réduire la production de déchets verts

Diminuer de 20% d'ici 2023 par rapport à 2010, les quantités de déchets verts apportées en déchetterie par les particuliers et les professionnels

Organisation de réunions de travail afin de définir les actions à mettre en œuvre à long terme

Expérimentation sur le compostage des déchets végétaux des cimetières

10 Réduire et mieux gérer les déchets des hébergements touristiques

Développer la mise en place des gestes et actions visant à prévenir la production de déchets et améliorer le tri auprès de 56 hébergeurs touristiques en 2023.

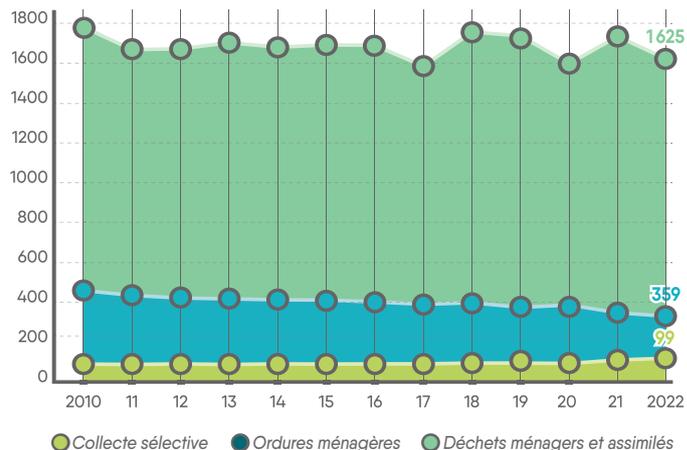
Les modifications des consignes de tri en février 2022 ont permis de développer l'action à l'ensemble des hébergeurs touristiques. L'objectif dans un premier temps était qu'il y ait une unité dans les informations concernant le tri : les informations du mémo-tri sont reprises sur le(s) panneau(s).

Mise à jour et création de tous les nouveaux outils de communication (panneau, signalétique, mémo-tri...) nécessaires aux vacanciers pour bien gérer leurs déchets.

Mise à jour des coordonnées des hébergeurs touristiques et envoi d'une information et d'un questionnaire à l'ensemble des hébergeurs touristiques répertoriés. Le double objectif étant d'une part de pouvoir quantifier les besoins en mémo-tris indéchirables et en panneaux et d'autre part de faire un état des actions de réduction des déchets qu'ils pratiquent déjà. 60% des hébergeurs touristiques nous ont répondu.

Bilan global 2022 **3714 tonnes** de déchets ont pu être évitées grâce aux actions de prévention

Évolution des gisements des OMR



La représentation graphique montre l'évolution du ratio de déchets produit par habitant (kg/hab) depuis l'année 2010, année de référence. Précisons que le ratio est basé sur la population municipale. Ainsi ce ratio est surévalué car il ne prend pas en compte l'impact touristique et les déchets des entreprises.

L'indice de réduction de la quantité de déchets produite est en 2022 de 93 si on prend comme référence l'année 2010 comme base 100. Il traduit une baisse de 7% de la production de déchets produits par habitant.

La communication



Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du Sitcom sur la gestion des déchets :

- **La publication «Sitcom infos»**
qui est distribuée à plus de 60 000 foyers deux fois par an.
- **Le site internet www.sitcom40.fr**
détaille les informations relatives aux services du Sitcom. Une page Actualité permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites. Un travail important a été réalisé auprès des webmasters des communes du territoire afin que soit mis sur les sites des communes le lien vers le site du Sitcom pour que les informations relatives à notre activité soient toujours actualisées.
- **L'application Panneau Pocket**
Cette application gratuite permet de recevoir des informations et alertes sur la gestion des déchets provenant du Sitcom Côte sud des Landes : fermetures de déchetteries, changement de jours de collecte pour les professionnels, ...



- **La page Facebook du Sitcom**
relaie en temps réel les informations relatives notamment à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets.
- **Des campagnes de sensibilisation**
sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, d'un affichage, d'une parution sur le site internet et la page facebook du Sitcom, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de communes.
- **Différents outils de sensibilisation**
au tri et à la réduction des déchets sont mis à disposition des usagers : guide du tri des déchets, guide des déchets alimentaires, ...
- **Les nouveaux habitants sont sensibilisés**
spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets : 1 143 envois en 2022, soit 2 629 personnes sensibilisées.

MÉMO TRI

HABITANTS
Chez vous,
tous les emballages
et les papiers se trient

+ d'emballages recyclés
=
+ de matière à réutiliser !

C'est un emballage ?
Déposez-le dans
le conteneur de tri !

- Inutile de les laver,
il suffit de bien les vider.
- Pensez à les compacter
sans les imbriquer !
- Déposez les emballages
en vrac, pas en sac.

Sitcom
AU SERVICE DE SON TERRITOIRE



Emballages en verre



POTS ET BOCAUX
EN VERRE



BOUTEILLES
EN VERRE



FLAONS
EN VERRE



Emballages en plastique et en métal, briques alimentaires



BOUTEILLES ET FLAONS
EN PLASTIQUE



TOUTS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



BRIQUES
ALIMENTAIRES



Papiers et cartonnettes



CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS
COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES

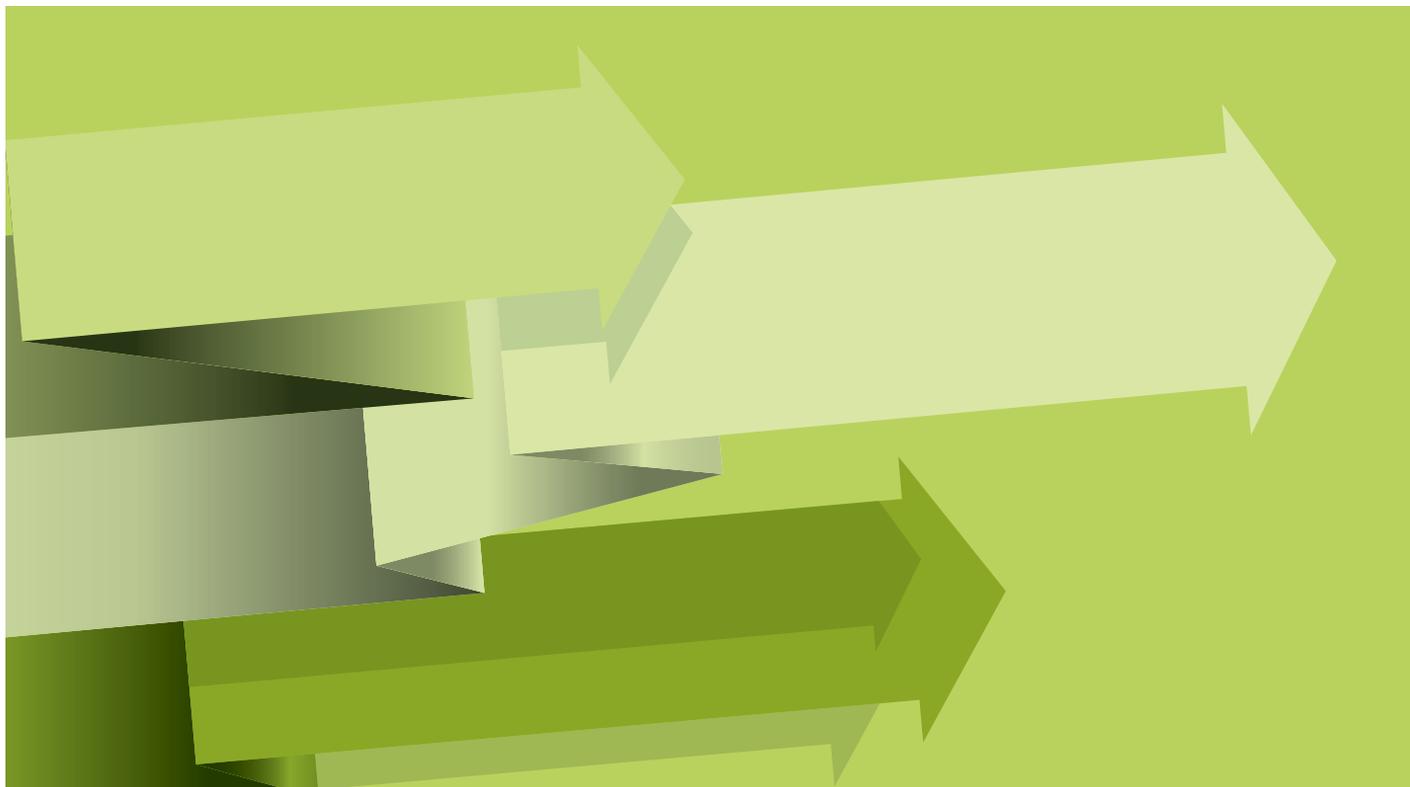


JOURNAUX, CATALOGUES,
PROSPECTUS



PETITS EMBALLAGES
EN CARTON





La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte est assurée en bacs de regroupement ou en conteneurs enterrés et semi-enterrés, mais elle peut également s'effectuer en bennes pour compléter la collecte classique, dans le cas de manifestations par exemple.

Le Sitcom Côte sud des Landes poursuit le déploiement des conteneurs enterrés et semi-enterrés débuté en 2009 sur son secteur de compétence.

Ainsi, au 31 décembre 2021, le Sitcom disposait de :

- 13 769 conteneurs 750 litres
- 1291 conteneurs enterrés et semi-enterrés



Amélioration de la sécurité des agents de collecte et des usagers, réduction du nombre de points de collecte et gain de temps de collecte.



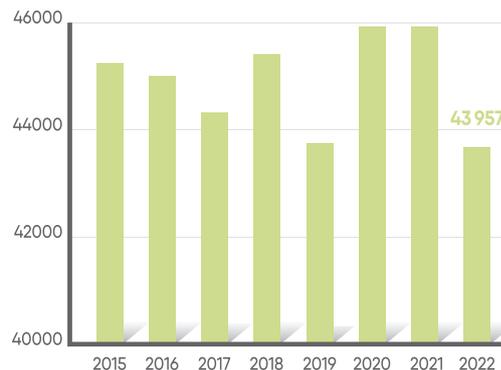
Une grande partie des nouveaux lotissements sont aujourd'hui équipés de ces conteneurs. Un travail important est encore en cours afin d'installer ces points de collecte au niveau des campings.

LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

Les fréquences sont adaptées selon le remplissage des conteneurs en fonction de la période de l'année. D'une façon générale, les bourgs sont collectés deux fois par semaine et les autres parties de la commune une fois par semaine. Au cours de la période estivale, les zones touristiques très fréquentées peuvent être collectées jusqu'à sept fois par semaine.

LES RÉSULTATS

Évolution du tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées (hors Grand Dax)



Tonnage des Ordures Ménagères par adhérent

pays d'ORTHE
et d'ARRIGANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

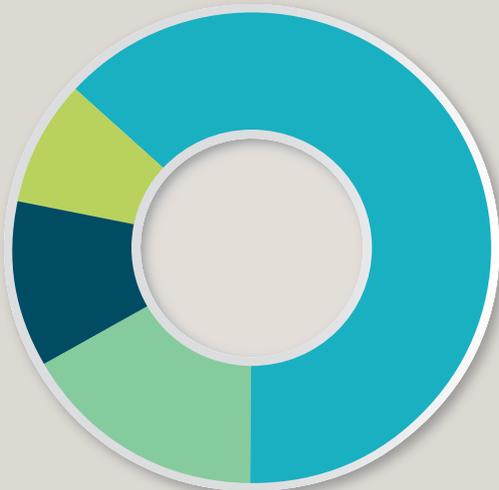
3728 t.

251 kg/hab en 2022
(263 kg/hab en 2021)

CÔTE
LANDES
NATURE
communauté de communes

5102 t.

417 kg/hab en 2022
(437 kg/hab en 2021)



MACS
Communauté de communes
Marenne-Artois - C100-4503

27877 t.

401 kg/hab en 2022
(430 kg/hab en 2021)

Le Seignaux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

7250 t.

252 kg/hab en 2022
(271 kg/hab en 2021)

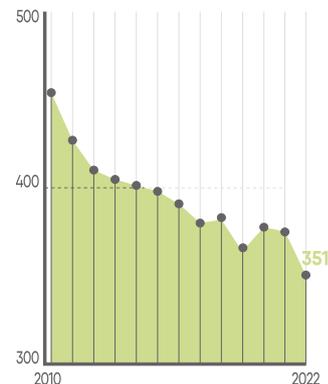
Tonnage
total
collecté
en 2022



351 kg/hab
en 2022
(374 kg/hab
en 2021)

La production, par habitant, d'ordures ménagères a diminué en 2022 par rapport à l'année 2021.

Évolution de la production
d'ordures ménagères
résiduelles par habitant
(en kg/an/hab)



Les ordures ménagères
résiduelles sont valorisées
au sein de l'Unité de
Valorisation Énergétique
de Bénése-Marenne

DEPUIS LE 1^{ER} FEVRIER 2022 : SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

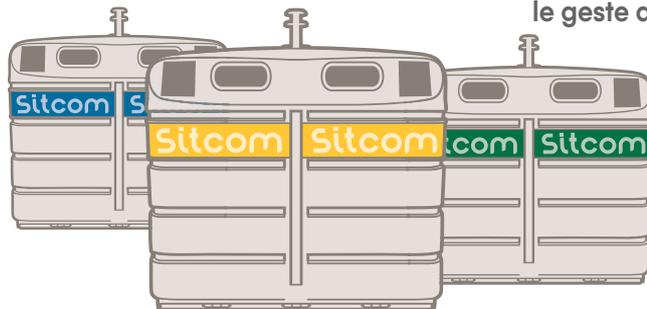
Le début de l'année 2022 a été marqué par une vraie révolution du geste de tri pour les 182 000 habitants des 76 communes du territoire du Sitcom Côte Sud des Landes et de l'agglomération du Grand Dax. En effet, depuis le 1^{er} février, les règles du tri ont évolué : plus simples, plus pratiques, plus lisibles et plus harmonisées pour faire progresser les performances de tri des emballages et papiers.

UNE SIMPLIFICATION EN TROIS AXES

1. La simplification du geste de tri : 3 flux à trier au lieu de 5

Les points tri qui, jusqu'alors, étaient répartis en 5 flux différents, comprennent aujourd'hui 3 flux, pour plus de simplicité du geste de tri des habitants.

- un conteneur «vert» pour emballages en verre,
- un conteneur «bleu» pour les papiers et les cartonnettes
- un conteneur «jaune» pour tous les emballages en plastique et en métal ainsi que les briques alimentaires.



2. Désormais, tous les emballages se trient !

L'évolution du recyclage nous permet de trier toujours plus et donc de diminuer davantage les ordures ménagères. L'extension des consignes permet aux habitants de mettre tous les emballages, sans exception dans les conteneurs de tri et de développer le recyclage. L'objectif de ces nouvelles consignes de tri est une augmentation de près de 4kg d'emballages triés par an et par habitant.

En 2022, ces nouvelles consignes de tri ont déjà permis une augmentation de plus de 3 kg d'emballages triés par an et par habitant sur notre territoire !

•Emballages en plastique : en plus des bouteilles et flacons, les usagers peuvent trier tous les films, les pots, les barquettes, ...

•Emballages en métal : en plus des canettes, boîtes de conserves, bidons et barquettes, le tri s'étend à tous les petits emballages métalliques type capsules, tubes de crèmes, plaquettes de médicaments, opercules ...

3. Une augmentation du nombre de points tri pour faciliter le geste du tri !

Le Sitcom Côte sud des Landes a engagé une importante campagne de densification du réseau des points tri afin de rapprocher le tri de la population. Ainsi, sur l'année 2022, plus de 30 nouveaux points tri ont été implantés, en collaboration avec les communes et les communautés de communes, sur l'ensemble du territoire afin de faciliter l'accès au tri des habitants !

Les collectes sélectives

Les collectes sélectives regroupent la collecte des emballages ménagers sur les points d'apport volontaire pour les usagers et en porte-à-porte pour les gros producteurs.

De plus, des collectes monoflux telles que le carton, les biodéchets et les fûts d'huile végétale sont également réalisées auprès des gros producteurs.

LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Elle est assurée en régie dans les points d'apport volontaire qui sont constitués pour la plupart de cinq conteneurs de 4 m³ pour la collecte des emballages recyclables (verre, bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires-cartonnettes) et du papier. Une fois collectés, ces emballages sont transportés vers des filières de recyclage agréées.

Le Sitcom assure également la collecte des points de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les quantités collectées sur ce territoire sont par conséquent prises en compte dans cette partie du rapport annuel.

Les résultats présentés ci-après comprennent les quantités collectées auprès des ménages et des professionnels sur l'ensemble du territoire du Sitcom.



Les déchets collectés dans le conteneur jaune sont triés dans le centre de tri mécanisé du Syndicat Valor Béarn, situé à Sévignacq, afin de séparer les différents types de matériaux avant de rejoindre des filières de recyclage dédiées : le métal, les différents plastiques et les briques alimentaires. Les emballages en verre (conteneur vert) et les papiers/cartonnettes (conteneur bleu) sont dirigés directement chez les repreneurs sans sur-tri supplémentaire afin d'être recyclés.

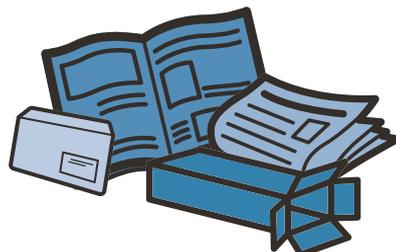
TONNAGE 2022



Emballages en plastique et en métal,
briques alimentaires

2 564 tonnes

14,07 kg/hab



Papiers et cartonnettes

4 404 tonnes

24,2 kg/hab

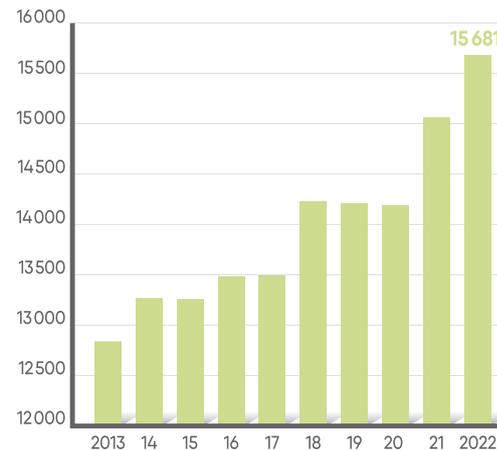


Verre

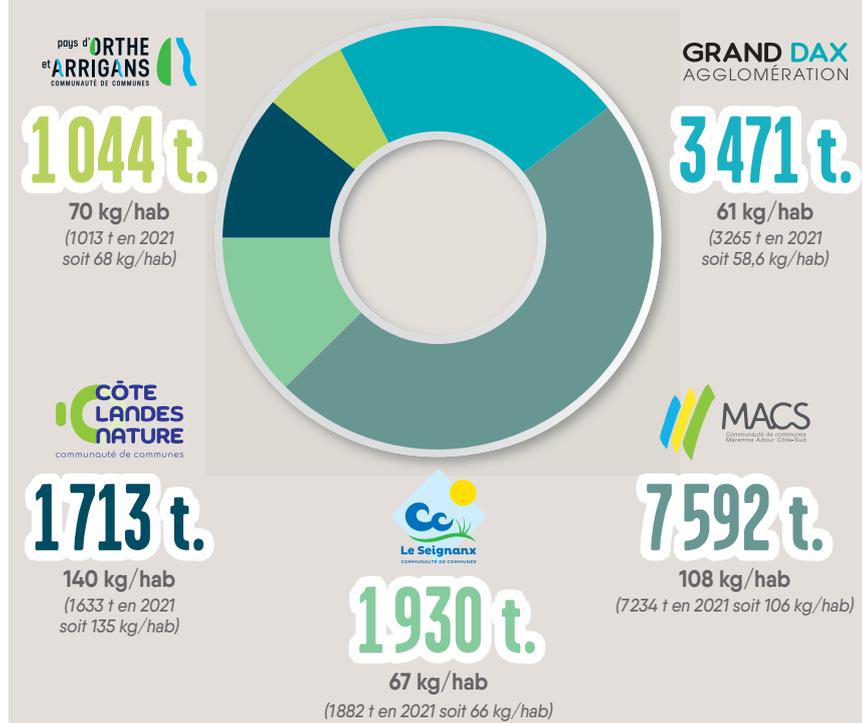
8 893 tonnes

48,8 kg/hab

Évolution des tonnages de collecte sélective
des recyclables (en kg/an)



Tonnage des Collectes Sélectives par adhérent



LA COLLECTE DES CARTONS

Une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc...) a été mise en place afin de détourner cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classique. En 2022, cette collecte a représenté 1298 tonnes.

Évolution de la collecte des cartons chez les professionnels (en kg/an)



Le flux des cartons est valorisé directement par des repreneurs sans tri supplémentaire

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Une collecte des biodéchets des gros producteurs est mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le Sitcom.



Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.

L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Un service d'enlèvement d'encombrants permet aux usagers qui le désirent de se débarrasser de leurs meubles et autres types de déchets volumineux.

En 2022,
545 tonnes

de biodéchets
ont été collectées
et valorisées.

68

enlèvements
d'encombrants

ont été réalisés en 2022



Le flux d'encombrants est valorisé au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénèsse-Maremne

LA MISE À DISPOSITION ET L'ENLÈVEMENT DE FÛTS D'HUILE VÉGÉTALE

Le Sitcom propose un service payant d'enlèvement des fûts d'huile végétale directement chez les gros producteurs type restaurants, cantines...



Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées

LA COLLECTE DES TEXTILES

Les partenaires du Sitcom ont capté par l'intermédiaire de bornes "textile" disséminées sur le territoire, 411 tonnes de vêtements sur l'année 2022



Les textiles collectés sur le territoire du Sitcom sont triés puis, en fonction de leur état, ils sont réutilisés ou recyclés.

181
rotations
ont été réalisées
en 2022,
soit 22 tonnes
d'huile de friture

411
tonnes
de vêtements
en 2022

Le réseau des déchetteries

Le Sitcom dispose d'un réseau de 22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire du syndicat. Il assure également les évacuations des quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Le système est mutualisé, ainsi les déchetteries ne sont pas dédiées seulement aux habitants des communes sur lesquelles elles sont situées, mais accessibles à tous les usagers du syndicat.

Pour les particuliers, l'accès est libre. Quant aux professionnels, leur accès est conditionné par des modalités particulières : en effet, les professionnels doivent s'acquitter de la redevance spéciale pour pouvoir déposer leurs déchets.

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS

Tous les déchets ménagers sont acceptés (pneus, palettes, etc...) sauf les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets explosifs, l'amiante de défilage, les bâches agricoles ainsi que l'amiante-ciment.

1 106 708
personnes

ont fréquenté
les déchetteries en 2022
contre 1 123 000 en 2021

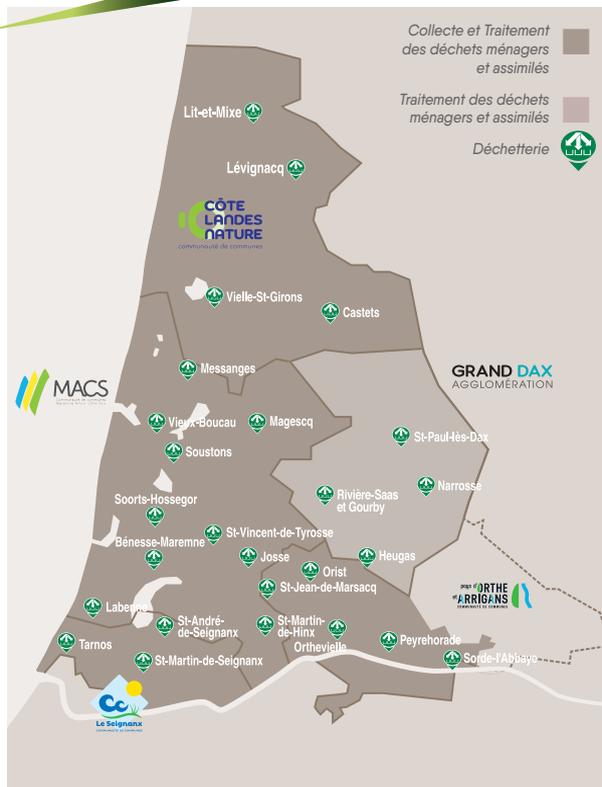
Soit 1 usager toutes
les 10 secondes



324 tonnes
de dons aux
associations

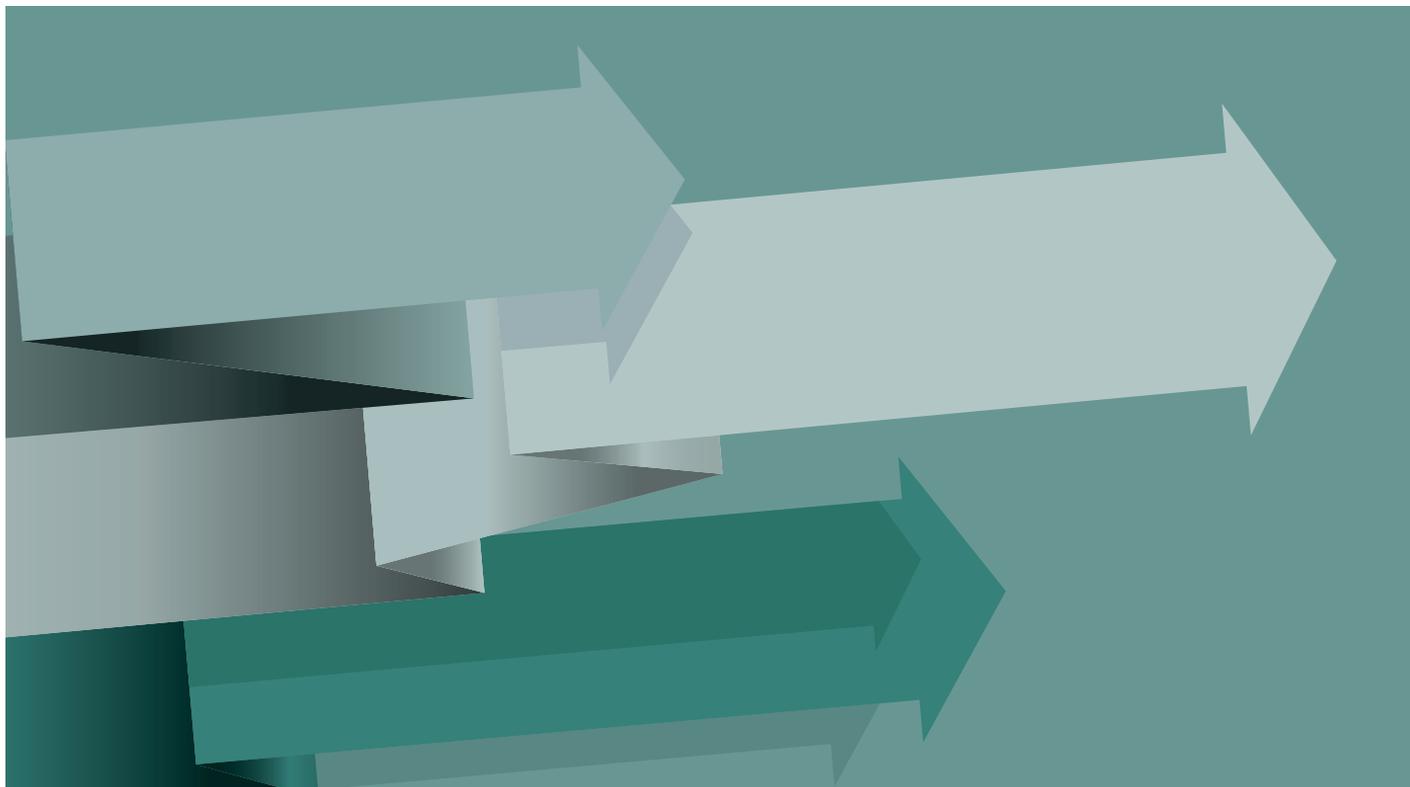
BILAN DÉCHETTERIE 2022 EN TONNE

	Tonnage global
Batteries	75
Dons Associations	324
Vêtements	411
Déchets spéciaux	921
Palettes	1 682
DEEE	2 480
Mobilier	3 073
Ferraille	3 121
Rondins + souches	3 279
Carton	3 316
Bois	8 371
TVI	26 174
Gravats	64 608
Végétaux	73 041
	190 876



En 2022, 190 876 tonnes de déchets ont été collectées en déchetteries (196 245 tonnes en 2021), dont plus de **91%** ont été valorisées (87% en 2021). Les déchets non valorisables sont quasiment exclusivement constitués d'une partie des déchets inertes, stockés sur l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) du Sitcom.

VALORISATION



Les installations

Le taux global de valorisation des déchets assimilés en 2022 est de

93%

et se décompose en

22% de valorisation énergétique

45% de valorisation matière

26% de valorisation organique

7% stockage

Le Sitcom dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :

- 1** PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX
- 1** UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- 2** CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS
- 1** INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES



L'unité de valorisation énergétique

**L'unité de valorisation
énergétique, en service
depuis juillet 2016,
est une unité de nouvelle
génération qui répond
aux meilleures
techniques disponibles.**

Elle permet d'engager
une triple valorisation
de nos déchets :
valorisation énergétique,
valorisation matière
et recyclage !



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'UVE a une capacité de traitement de 91 000 tonnes de déchets par an.

L'usine produit environ 50 GWh d'électricité chaque année, revendue sur le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 35 000 habitants.

La valorisation énergétique participe ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles. De plus, la vente de l'énergie produite permet de diminuer le coût du traitement des déchets.

VALORISATION MATIÈRE

Les imbrûlés de l'incinération, appelés mâchefers, sont maturés sur la plate-forme multimatériaux du Sitcom, avant d'être criblés et déferrailés. Ces mâchefers, une fois analysés, sont vendus et utilisés en sous-couche routière, en remblais ou en couche de fondation pour bâtiments industriels.

RECYCLAGE

L'ensemble des métaux ferreux et non ferreux (aluminium, cuivre...) contenus dans nos ordures ménagères sont récupérés dans les mâchefers puis réintégrés dans les filières de recyclage réglementaires.



UNE UNITÉ TOUJOURS AU SOMMET DES PERFORMANCES

Pour la deuxième année de suite, l'Unité de Valorisation Energétique a permis de donner une seconde vie à 100% des déchets qui y ont été traités par la production et revente d'électricité sur le réseau public, la production et revente de graves de mâchefers, et enfin la valorisation des cendres par comblement d'anciennes mines de sel.

Toutes les meilleures techniques disponibles, qu'elles soient techniques ou organisationnelles, sont mises en œuvre au quotidien par les équipes de l'UVE pour permettre l'atteinte de ces performances exceptionnelles !

UNE ANNÉE 2022 RECORD

L'année 2022 a permis de consolider les records pour les performances énergétiques de l'Unité de Valorisation Energétique !

L'indicateur de performance, qui traduit la production d'énergie de l'UVE par rapport aux déchets entrants, a été supérieur aux résultats jamais atteints depuis la mise en service de l'installation mi-2016 !

LA CERTIFICATION ISO 50001 RENOUVELÉE

L'audit de certification ISO 50 0001 de l'UVE a été réalisé par le Bureau Veritas en janvier 2022. A l'issue de cette inspection, la certification ISO 50 001 a été confirmée pour la 6^{ème} année consécutive !

En 2022, cette approche visant à mieux maîtriser nos dépenses d'énergies a été intégrée à un «Plan de Sobriété Energétique» plus large intégrant l'ensemble des consommations énergétiques du Sitcom, incluant les consommations de carburant de la flotte de poids lourds mais également les différentes consommations

des autres sites tels que les déchetteries, l'atelier mécanique, les centres de transfert ou le siège administratif.



89 592 tonnes

de déchets valorisés énergétiquement

49,6 GWH

d'électricité vendue sur le réseau électrique

22 124 tonnes

de mâchefers valorisés

100%

Le taux annuel de valorisation globale

4 067 tonnes

de REFIOM valorisés

La plate-forme multimatériaux

La plate-forme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront, soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.



Flux entrants
183 012
tonnes

Flux sortants
127 282
tonnes

Entrée plate-forme	183 012 t	Opération plate-forme	Sortie plate-forme	127 282 t
Tout Venant Incinérable	27 415 t	Broyage	Déchets Valorisés Énergétiquement	28 383 t
Ordures ménagères	5 228 t	Mise en balle	Ordures ménagères	7 347 t
Reprise Ordures ménagères	8 569 t			
Mâchefers	22 414 t	Tri, criblage, maturation	Grave de mâchefers	15 275 t
			Ferraille	861 t
			Métaux non ferreux	296 t
Broyats de végétaux valorisables	38 004 t	Compostage	Compost 0/25	8 392 t
			Compost 0/10	11 815 t
			Sacs de compost	31 120 sacs
Rondins et souches	4 234 t	Broyage et criblage	Plaquettes énergie	1 546 t
			Plaquettes végétaux	6 862 t
Palettes	2 454 t		Paillage vrac	3 180 t
				6 605 sacs
Gravats	58 905 t	Broyage/criblage	Concassés	15 993 t
			Gravats non valorisés	11 383 t
Verre	5 928 t	Transit	Verre	6 430 t
Bois	6 279 t	Transit	Bois	6 246 t
Papier	1 262 t	Transit	Papier	1 393 t
Cartons	1 421 t	Transit	Cartons	947 t
Briques alimentaires/ cartonnettes	232 t	Transit	Briques alimentaires/ cartonnettes	299 t
			Alluminium	43 t
Emballages métalliques	450 t		Emballages acier	352 t
Bouteilles et flacons en plastique	217 t	Transit	Bouteilles et flacons en plastique	240 t

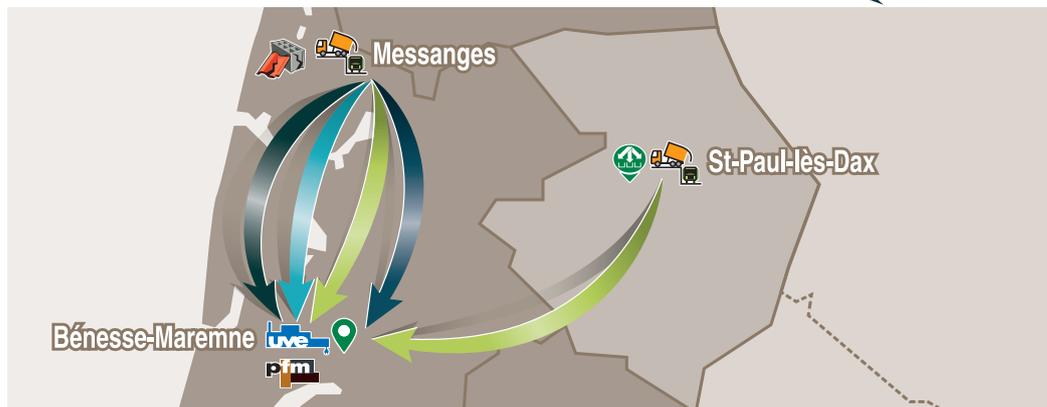
Les centres de transit

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser le transport des flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plate-forme multimatériaux de Bénése-Maremne notamment) par des camions de plus forte capacité.

Le centre de transit de Saint-Paul-lès-Dax, mis en service depuis 1997, a réceptionné et transféré 14 780 tonnes d'ordures ménagères et 660 tonnes de déchets inertes en 2022.

Le centre multifilières de Messanges, mis en service en 2016, a réceptionné et acheminé vers l'UVE de Bénése-Maremne 12 737 tonnes d'ordures ménagères et vers la plate-forme, 1224 tonnes de bois, 563 tonnes de bouteilles et flacons en plastique, 2 723 tonnes de verre, 665 tonnes de briques alimentaires/cartonnettes et 2 284 tonnes de déchets tout-venant.

-  Ordures ménagères
-  Déchets tout-venant
-  Emballages
-  Bois



L'installation de stockage des déchets inertes (ISDI)

Le Sitcom dispose d'une ISDI, située à Messanges. Elle accueille les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels

En 2022, 17 447 tonnes ont été accueillies sur cette ISDI.

Cette ISDI vient en complément de l'unité de valorisation des déchets inertes de la plate-forme de Bénèsse-Maremne, permettant ainsi de remplacer le stockage des déchets par de la valorisation !

Le Sitcom affiche sa volonté de promouvoir le recyclage et la valorisation plutôt que l'enfouissement

**17 447 tonnes
stockées en 2022
contre
42 157 tonnes
en 2021**



La valorisation des déchets inertes, un enjeu de poids pour le Sitcom

Les déchets inertes sont composés de béton, briques, tuiles, céramique, mélange bitumeux, terre et cailloux et proviennent, soit d'apports directs des professionnels du BTP, soit de la benne «gravats» des déchetteries.

En 2022, 82194 tonnes de déchets inertes ont été réceptionnés sur les installations du Sitcom.

Depuis 2020, avec la mise en service de l'unité de valorisation des inertes sur la plate-forme, une nouvelle vie est donnée aux déchets de démolition du territoire !

LA VALORISATION DES GRAVATS, UNE PRIORITÉ POUR LE SITCOM

Ainsi, sur les 82194 tonnes collectées sur l'année, près de 60 000 tonnes ont été valorisées sur la plate-forme. Ces déchets inertes sont contrôlés et triés, puis criblés, concassés et déferraillés afin d'obtenir deux types de produits utilisables en remblai : des concassés de béton et du sable.



LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS : UN ENJEU NATIONAL

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) fixe des objectifs en matière de valorisation matière et énergétique des déchets, avec pour ambition de créer une véritable économie circulaire de la ressource ancrée dans les territoires au plus près des besoins. Les déchets inertes ne sont pas épargnés. Elle fixe comme objectif de recycler 70 % des déchets du BTP en 2020 et prévoit que l'État ou les collectivités territoriales intègrent dans leurs appels d'offres concernant la construction ou l'entretien routier, une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.

Réduire et valoriser les déchets inertes



LES COLLECTIVITÉS : ACTRICES MAJEURES DE LA VALORISATION DES GRAVATS

Le Sitcom a intégré dans son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés une action «réduire et valoriser les déchets inertes». Cette action, menée en collaboration avec des acteurs locaux comme la CCI*, la CMA* ou des représentants du secteur du BTP permet d'une part de répondre aux enjeux nationaux mais également de limiter la saturation des installations de stockage existantes sur son secteur. Le concassé issu des déchets inertes valorisés est un produit qualitatif commercialisé qui répond parfaitement aux objectifs cités précédemment et qui s'inscrit complètement dans une réelle démarche d'économie circulaire.

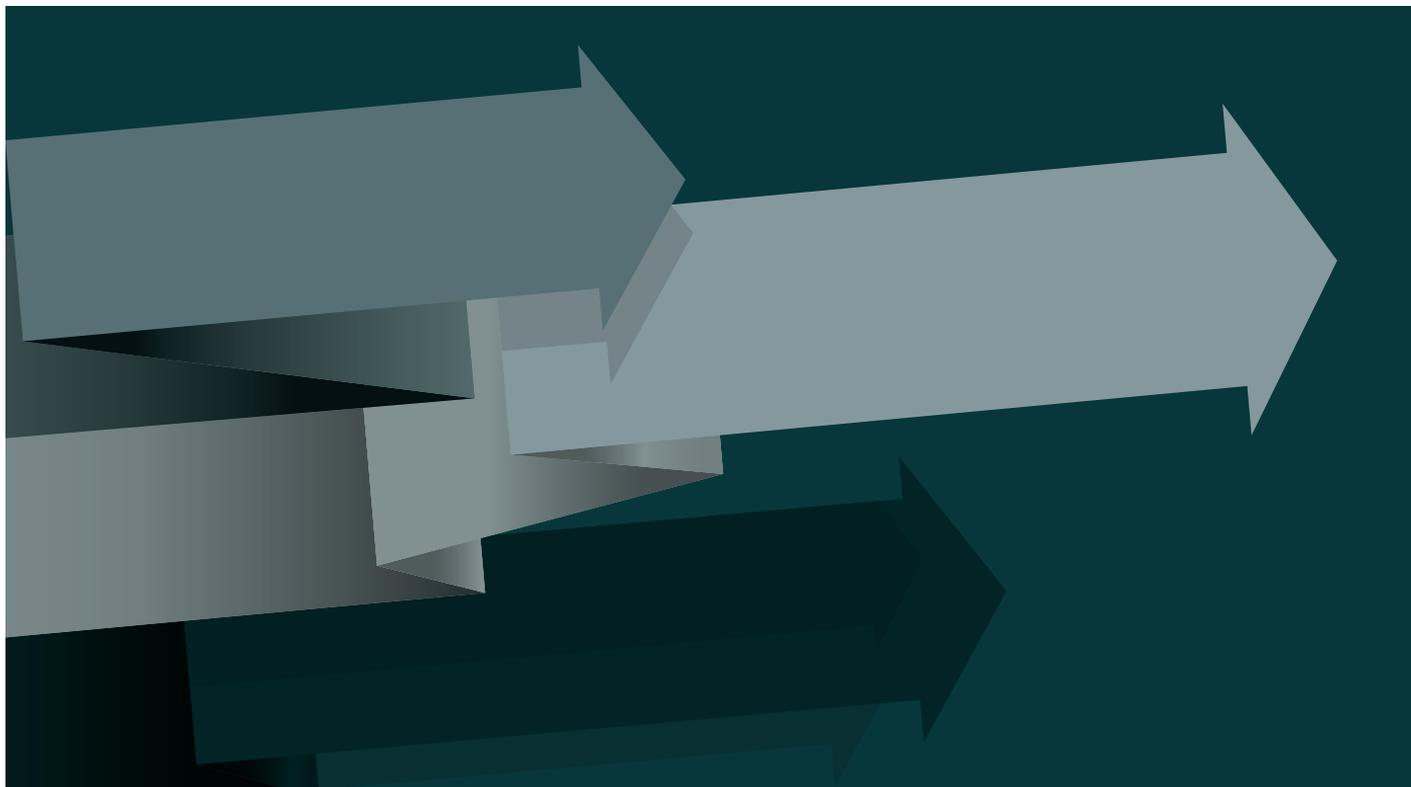
* CCI = Chambre de Commerce et d'Industrie
CMA = Chambre de Métiers et de l'Artisanat

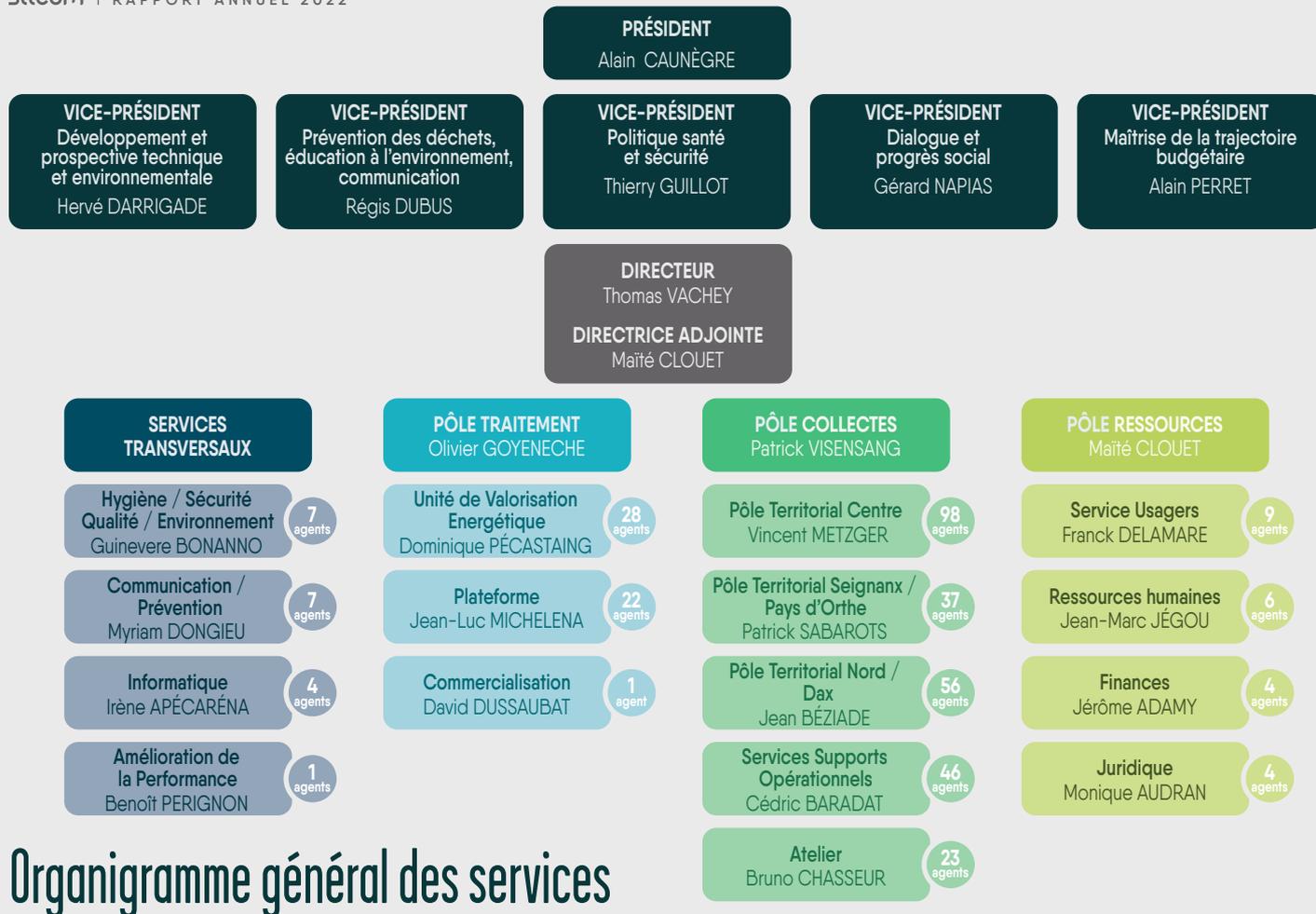
L'indice de valorisation

Aucun déchet non dangereux et non inerte, produit sur le territoire du Sitcom, n'a été admis en installation de stockage sur l'année 2022.

Sur ces bases, l'indice de réduction des quantités de déchets admis en installation de stockage, avec une base 100 en 2010, est de 0 en 2022.

ADMINISTRATION





Organigramme général des services

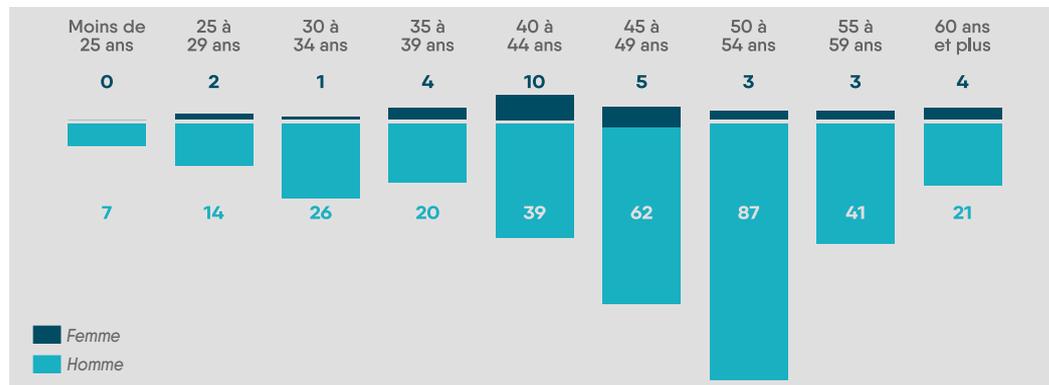
L'emploi

Au 31 décembre 2022, le Sitcom comptait 370 agents, dont 349 agents permanents et 21 contractuels.

Évolution du nombre d'agents en équivalent temps plein



La pyramide des âges



La formation

Depuis 2009, le Sitcom Côte sud des Landes élabore chaque année un plan de formation qui fixe les grandes orientations de la politique de formation de la collectivité. Il décrit les actions de formation à mettre en œuvre.

Le plan de formation est construit à partir de trois grandes sources :

- **Les axes stratégiques** retenus par la Direction pour atteindre les objectifs généraux de la collectivité
- **Les besoins collectifs** des services
- **Les besoins individuels des agents** en matière de formation ou de changement de poste recueillis annuellement lors des entretiens professionnels.

De nombreuses formations ont été dispensées soit en interne (recyclage FCO, formation initiale et recyclage SST...) soit par des prestataires extérieurs (Management,...).

Les formations sécurité (CACES, ADR, FCO, habilitations électriques, équipiers de première intervention, SST...) représentent la majorité des formations dispensées aux agents du Sitcom.

Le dialogue social

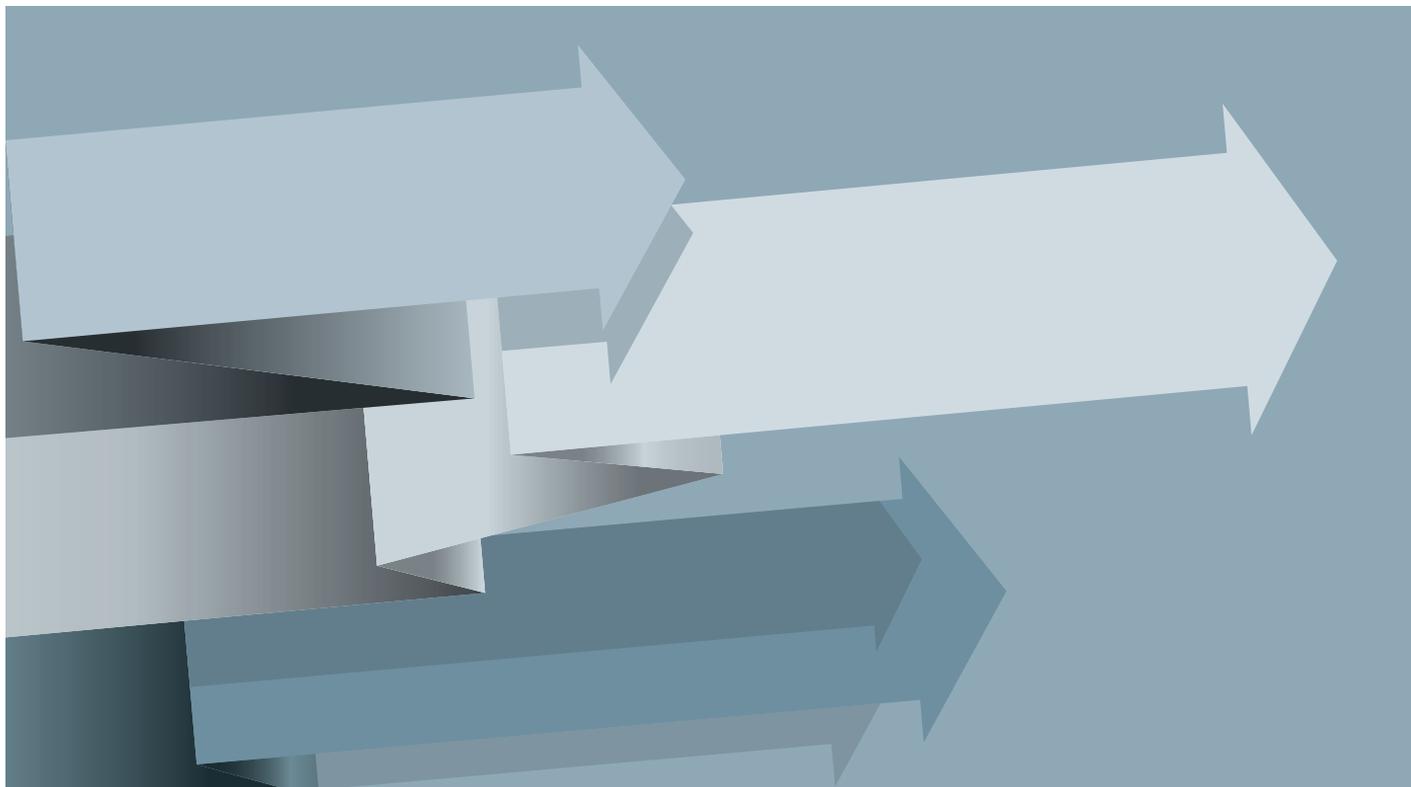
Le Comité Technique s'est réuni à 2 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- **Les formations** réalisées et le plan de formation
- **Les évolutions** d'organisations internes
- **Le bilan social**
- **L'actualisation** de l'organigramme

Le CHSCT s'est réuni à 3 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- **Les documents uniques** des différents services
- **La poursuite de l'action de prévention** de la consommation addictive de substance psychoactives
- **Le programme de prévention** pour l'année 2022
- **Le lancement de la démarche Vigisanté**

INDICATEURS FINANCIERS



Le budget

Le Sitcom exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le Sitcom est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

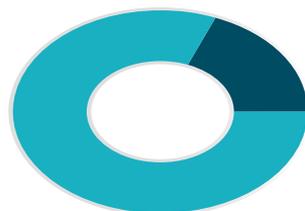
Le Sitcom dispose :

- D'un budget Principal non soumis à TVA
- D'un budget annexe Valorisation assujéti à la TVA, pour les ventes soumises à TVA
- D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

LES DÉPENSES

En 2022, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du Sitcom Côte Sud des Landes s'établit comme suit :

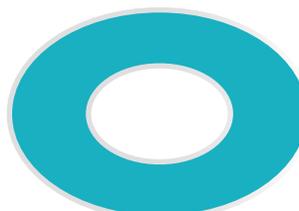
Budget Principal



Dépenses Totales
47 097 000 €

Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
38 301 200 €	8 795 800 €

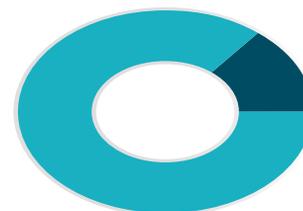
Budget Valorisation



Dépenses Totales
4 536 000 €

Dépenses de fonctionnement
4 536 000 €

Budget UVE



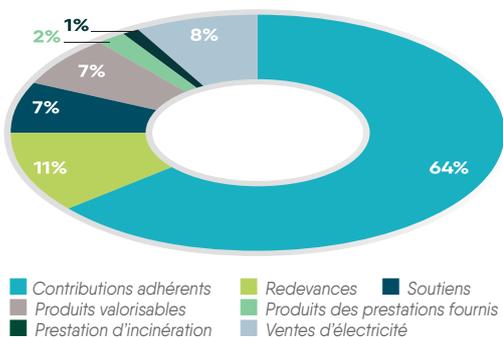
Dépenses Totales
13 842 600 €

Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
11 905 200 €	1 937 400 €

LES RECETTES

Les principales recettes et leur répartition :

Recettes principales	montant en €
Contributions des adhérents	26 903 837,00 €
Redevances et services	5 787 497,37 €
Soutiens	3 030 000,00 €
Produits valorisables	3 892 159,23 €
Prestation d'incinération	149 226,84 €
Ventes d'électricité	3 551 414,33 €
Total	43 314 134,77 €



LA PARTICIPATION DES ADHÉRENTS

Cinq établissements publics de coopération intercommunale ont transféré au syndicat les compétences de collecte et de traitement (à noter que la communauté d'agglomération du Grand Dax n'a quant à elle transféré que la compétence traitement au Sitcom).

Chaque adhérent supporte obligatoirement les dépenses correspondant aux compétences qu'il a transférées (collecte et traitement ou seulement traitement) au syndicat mixte.

Pour ces deux compétences, la répartition des parts tonnage et population des tarifs est fixée annuellement par délibération du Comité Syndical.

En 2022, cette répartition s'établit comme suit :

	Population	Tonnage
Traitement	25,00 € /hab	285,20 €/tonne
Collecte	35,00 €/hab	196,90 €/tonne

Compte tenu de l'évolution de la population et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles. Le montant total des contributions a été de 26 903 837 € en 2022.

LES REDEVANCES ET PRESTATIONS DE SERVICE

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales,...) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité entre les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, biodéchets, carton, emballages et papier), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale.

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques.

Redevances et services	montant en €
Redevance spéciale (entreprises du territoire)	5 008 812,42 €
Redevances spécifiques (entreprises situées hors du territoire)	337 660,00 €
Accueil sur Plateforme	152 942,55 €
Mise à disposition de bennes	66 808,00 €
Accueil en ISDI	145 419,40 €
Location toiture photovoltaïque	34 134,00 €
Déchets de soins	34 880,00 €
Enlèvement d'encombrants	3 740,00 €
Mise à disposition de fûts d'huile	3 101,00 €
TOTAL	5 787 497,37 €

LES VENTES DES PRODUITS VALORISABLES

Recettes perçues au titre de la valorisation	Montants (en euros)
Déchets traitement	1 007 784,94 €
Compost	340 486,91 €
Concassé béton	210 398,23 €
Grave de mâchefers	73 816,06 €
Paillage palettes	41 132,32 €
Plaquettes énergie	185 753,72 €
Bûches et allume-feu	5 599,33 €
Déchets inertes	35 053,13 €
Bois tout-venant	56 290,82 €
Souches	8 076,88 €
Végétaux valorisables	28 119,74 €
Déchets en mélange	23 057,80 €
Collecte sélective	946 257,61 €
Cartonnettes et briques alimentaires	186 293,20 €
Papier	168 158,20 €
Bouteilles et flaconnage en plastique	403 123,73 €
Verre	188 682,48 €
Déchets de déchetteries	175 922,04 €
Cartons	742 199,43 €
Huiles alimentaires usagées	9 144,72 €
Batteries	65 392,80 €
Ferraille - aluminium - acier	939 185,09 €
Transports sur ventes	182 194,64 €
TOTAL	3 892 159,23 €



Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

62 chemin du Bayonnais
40230 BÉNESSE-MAREMNE
Tél. : 05 58 72 03 94
www.sitcom40.fr